

La Députation francophone prête à faire des concessions

GRAND CONSEIL La session de printemps commence lundi, avec le rapport concernant la réorganisation de l'administration cantonale du projet Avenir Berne romande comme point essentiel pour la région.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN

«C'est un dossier essentiel, qui aura un gros impact pour le Jura bernois.» Voilà comment Tom Gerber décrit le projet Avenir Berne romande, dont le rapport concernant l'administration francophone, qui doit devenir moderne, accessible et efficiente, sera débattu dès lundi. Il s'agit, en effet, du point qui intéressera le plus la Députation francophone, que préside l'élu PEV de Reconvilier, lors de cette session de printemps du Grand Conseil.



Nous accepterons d'abaisser les coûts des solutions provisoires, quitte à ce que les conditions de travail ne soient pas optimales."

TOM GERBER
PRÉSIDENT DE LA DÉPUTATION
FRANCOPHONE AU GRAND CONSEIL

Pour Tom Gerber, ledit rapport détaillant la stratégie de concentration régionalisée et la réorganisation sur huit pôles de compétences est très, très bon. Si bien qu'il fait l'unanimité au sein de la Députation, «chose qui ne va pas de soi». «Ce projet colle à l'ADN de notre région, il prend en compte ses spécificités», relève le député évangélique. Outre la prise de connaissance de ce document, le Grand Conseil sera également amené à voter deux crédits de planification y relatifs. Le premier, qui ne devrait



Président de la Députation, l'évangélique de Reconvilier Tom Gerber espère bien que l'organisation et l'emplacement définitif du Pôle justice et police ne sera pas remis en question par le Grand Conseil. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

pas être trop discuté, porte sur l'achat de l'immeuble de l'ancienne usine Tavannes Machines et l'étude des mesures de rénovation et d'extension. Le second, davantage problématique, a trait aux locaux provisoires pour la justice et la police. Pour rappel, il est prévu d'installer temporairement la police à Beau-Site, du côté de Loveresse, dans un bâtiment qui devrait faire l'objet de différentes adaptations et rénovations, notamment pour les ins-

tallations techniques, l'aménagement intérieur et extérieur. Quant au tribunal régional, il devrait emménager dans l'immeuble cantonal situé à la rue Bel-Air 20, à Reconvilier. Des travaux de rénovation plus importants y seront nécessaires, notamment en ce qui concerne la répartition de l'espace, l'ensemble des installations techniques et l'aménagement intérieur, pour répondre aux exigences de sécurité. La Commission des infrastruc-

tures et de l'aménagement du territoire demande toutefois de renvoyer ce crédit d'engagement afin d'étudier d'autres variantes de locaux provisoires, mais également si des possibilités moins onéreuses peuvent être trouvées pour les locaux définitifs, par exemple dans l'ancienne abbaye de Bellelay, moyennant une amélioration de la desserte en transports publics. Pour Tom Gerber, l'idée de construire à Reconvilier pour

accueillir le futur pôle est intelligente et l'emplacement idéal. «Mais les solutions transitoires, dont les coûts sont estimés entre 19,5 et 23 millions de francs pour quelques années, donneront forcément à discuter.» Il signale aussi que les députés francophones sont prêts à faire certaines concessions afin de ne pas perdre l'essentiel. «Le plus important est de ne pas exploser ce Pôle justice et police, et d'accepter le crédit d'étude. Ensuite, s'il est possi-

Gestion du CIP et bilinguisme

Outre le volet Avenir Berne romande, la Députation francophone défendra également la motion d'Hervé Gullotti (PS, Tramelan) visant à perpétuer la Journée du bilinguisme au Grand Conseil. «Nous ne voulons pas coller un pistolet sur la tempe de nos collègues alémaniques, mais mettre à l'agenda cette opportunité d'exercer l'autre langue cantonale, une fois par année, fait du bien à tout le monde», avance le député PEV de Reconvilier Tom Gerber. «Et nous sommes ouverts sur la forme que pourra prendre cet événement.» Par ailleurs, le Parlement cantonal prendra connaissance du rapport annuel et des comptes du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan. En 2021, malgré une année marquée par le Covid, l'institution a atteint ses objectifs d'autofinancement minimal de 50%, en atteignant un taux de 53,89% pour l'ensemble de ses activités et charges.

ble d'abaisser les coûts pour les locaux provisoires, quitte à ce que les conditions de travail ne soient pas optimales pendant quelques années, ce serait acceptable pour nous.» La Députation s'apprête ainsi à devoir négocier avec une partie de l'hémicycle.

EN BREF

TRAMELAN

Un atelier pour relier

La médiathèque du CIP propose, le samedi 4 mars de 10h à 12h, un atelier pour s'initier à la reliure. Les participants apprendront à plier et manipuler le papier en utilisant des outils de reliure. Ils pourront également coudre des cahiers et fabriquer une couverture cartonnée. Inscriptions au 032 486 06 70 ou à lucie.frainier@cip-tramelan.ch. **C-MPR**

SAINT-IMIER

Les petits avec Catherine Louis

La Bibliothèque de Saint-Imier a invité, vendredi 3 mars à 9h45, Véronique Blanchard pour animer le traditionnel Né pour lire, rendez-vous de promotion de la lecture pour les tout-petits. Les bibliothécaires ont sélectionné des ouvrages de Catherine Louis afin d'établir un écho à l'exposition, qui se déroule actuellement au CCL. Inscriptions à bibliotheque@saint-imier.ch. **C-MPR**

PÉRY-LA HEUTTE

Matériel de vote en allemand

Certains ayants droit ont reçu du matériel de vote pour le 12 mars en allemand. Il s'agit d'une erreur commise par le personnel de La Pimpinière, mandatée pour préparer les enveloppes de vote, peut-on lire sur le site de la Commune. L'institution s'en excuse. Il est possible d'obtenir du matériel de vote en français à l'administration. **MPR**

RECONVILIER

Les trucs et les machins de Blake Eduardo le magicien

Le Théâtre de l'Atelier accueille la nouvelle création du magicien biennois **Blake Eduardo** (photo Idd), «Des trucs et des machins», samedi 4 mars à 20h30 et dimanche 5 mars à 17h. Clown tragicomique, comédien, écrivain, Blake Eduardo a un palmarès certain avec notamment une participation à la finale de «La France a un incroyable talent» et dans divers shows télévisés. Après «Chuuut», il cherche à être lui-même dans son nouveau spectacle. Ludiques, interactifs, des tours de machins-choses se succéderont sur fond de confession, d'introspection ou même de critique du monde de la magie. **C-MPR**

Réservations au 079 453 56 47 ou sur www.theatre-atelier.ch.



Pas de programme contre l'homophobie

BIENNE

L'Exécutif renonce à investir davantage dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Le Conseil municipal de la ville de Bienne renonce à mettre en place le projet envisagé «Mein Freund, dein Freund/Meine Freundin, deine Freundin», visant à lutter contre l'homophobie et la transphobie. Pour justifier sa décision, l'Exécutif invoque les nombreuses mesures déjà mises en œuvre dans les écoles en lien avec la lutte contre ces discriminations, qui seraient suffisantes.

Les écoles disposeraient déjà de compétences internes utilisées dans le cadre des plans d'études et des leçons traitant de la santé et de l'identité sexuelle, y compris les interventions régulières de Santé bernoise.

«Elles peuvent également s'appuyer sur un large réseau de compétences externes et faire appel à différents partenaires en fonction des besoins spécifiques», notent les autorités. Les problématiques de genre font partie d'un ensemble de thématiques liées à la discrimination, auxquelles les écoles sont confrontées et dont font également partie le harcèlement et le cyberharcèlement, le sexisme ou encore le racisme. **C-DLG**